



**Animation 12/17 ans – ASELQO Romain Rolland
PROJET PEDAGOGIQUE ANNEE 2021-2022**

Introduction :

Les guerres, les épidémies et les grandes crises économiques et sociales ont changés le sort de l'humanité. Elles influent sur l'évolution du monde et le cours de l'histoire. Soit pour le bloquer, soit pour enclencher des processus de remise en cause. Elles alimentent controverses et débats théoriques. Certains y voient une turbulence passagère. D'autres considèrent que c'est une rupture, un moment de mutation, une opportunité pour réformer et moderniser.

Le coronavirus n'échappe pas à cette règle. Il pose les mêmes questions à tout le monde et au même moment, selon le contexte. Cette crise sanitaire a réduit la visibilité, perturbé les habitudes, induit des avis nécessairement divergents. Entre confinement et déconfinement, partout dans le monde, les défis ne sont pas identiques. Il fallait agir vite pour parer à cette crise sanitaire et circonscrire le feu « quoi qu'il en coûte ». Le coronavirus a orienté le débat autour d'une question quasi existentielle : « Quel monde après la crise ? »

Nous espérons retrouver la vraie vie, celle que cette épidémie nous a volé, des moments de joie, d'insouciance, de rencontres, d'échanges, de retrouvailles, ... Il faut bien que la vie d'avant et le monde d'après finissent par se retrouver.

Par le biais de ce projet pédagogique, nous espérons retrouver un bout de cette vie d'avant et contribuer à construire le monde d'après par nos gestes infimes, nos actions d'animations utiles à un public dans le besoin. Par un travail de fourmi pour contribuer à ces moments de rencontres et d'échanges invitant à la détente, aux jeux et la découverte.

Ce projet pédagogique a été adapté pour tenir compte de la situation liée au covid-19. A partir de cette crise sanitaire particulière, l'équipe met en place des situations d'animations multiples et organise des sorties et des stages thématiques multiples (sportifs, culturels et artistiques) tout en respectant le protocole sanitaire en vigueur.

Aussi, ce projet pédagogique est à court terme, c'est un projet pour toutes les périodes de petites vacances et celle du périscolaire. C'est un projet offrant un accueil collectif à caractère éducatif axé sur la rencontre, l'échange et le partage par le biais de jeux, de plaisir et de bien-être.

L'évaluation de ce projet est basée sur « 2 critères » qui sont une évaluation qualitative et une évaluation quantitative. Cette première évalue la réalisation des objectifs opérationnels sur 3 points de contrôle. Cela permet de vérifier l'atteinte ou pas des objectifs, et/ou l'adaptation de ceux-ci. Quant à l'évaluation quantitative elle permet de vérifier la fréquentation et sa régularité sur l'année ainsi que la mixité du public.

En tenant compte du protocole sanitaire, l'équipe à décider de poursuivre et de travailler sur les objectifs pédagogiques suivants :

- ✓ Favoriser le vivre ensemble à travers la notion de respect,
- ✓ Développer la participation et inculquer l'engagement auprès des jeunes,
- ✓ Favoriser la mixité sur nos propositions d'animations,
- ✓ Intégrer les parents des jeunes dans les loisirs de leurs enfants dans le but de favoriser le principe de coéducation.
- ✓ Renforcer la cohésion en favorisant une bonne communication d'équipe et de l'accueil jeunes,

Présentation du centre Romain Rolland.

Le Centre Social Romain Rolland se situe dans le quartier de la Source, le plus vaste quartier d'Orléans ; Implanté au sud de la Loire ; et limitrophe des communes de Saint Cyr en val, Ardon et Olivet.

L'accueil de loisirs jeune est intégré dans le centre social Romain Rolland. L'intégration de l'animation jeunes dans le centre social a permis d'apporter une nouvelle dynamique dans le projet pédagogique (rajeunissement du public, plus grande mixité, brassage des populations, ...) ainsi que dans le projet social du centre. L'équipe poursuit avec enthousiasme cette dynamique pédagogique et éducative pour l'accueil et l'animation de la jeunesse. La structure est spacieuse, accueillante et donne la possibilité de faire de multiples d'activités. De plus, nous remarquons que les parents ont plus de facilité à venir rencontrer l'équipe d'animation avec leurs enfants lors des inscriptions.

Le centre d'animation sociale ASELQO a de nombreux atouts. Il dispose de plusieurs salles d'activités dont une salle polyvalente. Un espace spécifique est dédié à l'accueil des jeunes pour se détendre entre ami(e)s sur les différents espaces adéquates où ils peuvent : s'initier aux multimédias, jouer à la console, jouer à des jeux de société, ...

Concept de l'accueil jeune Romain Rolland :

L'accueil de l'animation jeunesse de Romain Rolland se déroule en plusieurs étapes, du mardi au samedi sur toute l'année d'une manière progressive et évolutive :

1^{er} étape, l'accueil libre : Cette première étape consiste à **Accueillir** le jeune dans la structure sur les multiples espaces adaptés et aménagés pour un public jeune diversifié afin de créer la rencontre et l'échange. Ces espaces sont organisés de manière que chaque jeune trouve sa place. Le temps d'accueil est le concept le plus apprécié pour la liberté, la détente et l'ambiance que procure ce temps.

2^{ème} étape, Activités structurées : A partir de cet accueil organisé, l'équipe va travailler à amener les jeunes sur des **activités structurées** ce qui va permettre à chaque membre de l'équipe d'être avec un petit groupe de jeunes pour travailler une activité en profondeur sur un temps déterminé. Dans le déroulé de ce processus, les jeunes peuvent exprimer des idées, des envies de projets qui peuvent être réalisés avec l'animateur. L'équipe va s'appuyer sur ces besoins pour amener le jeune sur une démarche de **construction de projet**.

3^{ème} étape : Accompagnement. Cette étape nous permet d'accompagner les jeunes dans la concrétisation de leurs idées de projets.

En effet, à partir de ces différentes formes d'animations, l'équipe construit des projets, plus élaborés, avec les jeunes afin de les amener dans l'expérimentation et l'apprentissage nécessaire à l'accomplissement de l'adulte en devenir.

Organisation des animations

La nature des activités proposées et les conditions de mise en œuvre des activités physiques et sportives

Accueil Après Classe.

Accueil périscolaire « aide aux devoirs » : L'aide aux devoirs se fera les mardis et jeudis de 17h30 à 19h30. Une aide à l'organisation et à la compréhension de l'exercice scolaire est apportée aux collégiens. L'équipe a pour objectif d'investir des bénévoles sur ce temps d'aide aux devoirs et de continuer le travail en lien avec les familles et les collègues. L'animateur référent travail en collaboration avec des bénévoles. A partir de cet accueil, des projets d'animations pourront voir le jour selon les besoins des jeunes. Nos objectifs sont :

- ✓ Acquérir une meilleure organisation dans le travail ;
- ✓ Apprendre à réviser efficacement ;
- ✓ Apprendre et comprendre ses leçons ;
- ✓ Gagner en autonomie.

Atelier art et bien être.

C'est un atelier encadré par une animatrice permanente qui se déroule sur le temps du périscolaire tous les vendredis de 17h30 à 19h. C'est un lieu de rencontre, d'échange, d'apprentissage, communication, d'émulation, et de valorisation. Les objectifs poursuivis sont :

- ✓ Familiariser les jeunes à la pratique artistique en s'attachant à leur épanouissement.
- ✓ Exprimer des sentiments, des impressions, donner libre cours à son imaginaire avec la peinture, le dessin, le collage, ...
- ✓ Découvrir des techniques, pour enrichir sa propre expression, son sens critique, à travers les échanges et créations du groupe.
- ✓ Eveiller la curiosité, trouver des modes d'expression, développer le sens de l'observation et les capacités d'expressions.
- ✓ Prendre soin de soi et de son corps,

Cet atelier est amené à expérimenter de multiples techniques artistiques et aussi des activités autour du bien être afin de répondre à un large public.

Atelier rendez-vous sportif

L'entraînement physique du jeune ne doit pas être une copie conforme de celui de l'adulte car physiologiquement, le jeune présente des différences. Ne pas en tenir compte lui porterait préjudice d'un point de vue biologique mais aussi psychologique (motivation). Ce n'est pas pour autant que le jeune ne peut pas pratiquer des activités physiques. Bien au contraire, son corps a besoin d'activités physiques pour se développer. Par exemple, il suffit d'observer des enfants lors de la récréation à l'école pour le comprendre ; le tout étant d'adapter l'entraînement physique selon ses capacités physiologiques.

- ✓ Assurer le développement biologique (cardiovasculaire, musculaire, ...) et le développement des différentes qualités physiques du jeune.
- ✓ Favoriser l'apprentissage de la gestion de l'effort au cours d'activités variées
- ✓ Participer à la préservation du capital santé du jeune

- ✓ S'amuser et prendre du plaisir
- ✓ Améliorer sa condition physique et être en bonne santé
- ✓ Profiter de l'ambiance et de l'esprit d'équipe

Accompagnement de projet

L'accompagnement de projets et initiatives est un temps permettant l'accompagnement, par des animateurs, des initiatives et projets de jeunes, collectifs, suscitant leurs compétences, favorisant leur expérimentation vers l'autonomie, et leur prise de responsabilité ainsi que, parfois, leur participation à la vie de la cité. Les idées de projets naissent parfois dans les temps d'accueil informel qui jouent là encore un rôle de tremplin vers autre chose. C'est le cas aussi des activités dites de découverte ou de consommation, qui peuvent séduire les jeunes et les amener à proposer et préparer d'autres formes de projets. Les animateurs permettent d'aider les jeunes à passer de l'idée première à la réalisation de projets ou d'initiatives, à travers l'écoute, le dialogue, la formalisation, la structuration du collectif, l'orientation vers des ressources de tiers et leur sollicitation.

L'attitude et les savoir-faire de l'animateur sont cruciaux dans cet accompagnement. L'animateur doit savoir susciter et dynamiser une réflexion, qui aboutira à un projet, tout en laissant libre court à la spontanéité des jeunes.

Activités structurées

La proposition d'activités régulières a pour objectif d'amener les jeunes à découvrir et pratiquer de nouvelles activités (animations sportives, artistiques et culturelles). Dans de nombreux projets, il est mis en avant l'accès aux loisirs et aux activités pour tous.

A long terme, il engage les jeunes à exprimer leurs désirs et leurs envies, à découvrir leurs capacités et leurs limites, à s'épanouir individuellement et collectivement, avec des activités permettant par exemple la mixité ou l'intergénérationnel. Cette construction du jeune se fait dans un cadre collectif permettant d'expérimenter, de se confronter et de développer son esprit critique. Ces activités sont menées sur les mercredis/samedis de 15h à 17h.

Conseil jeune

Le conseil de jeunes a déjà 4 ans d'existence. C'est un dispositif très important dans la vie du centre, dans la responsabilité des membres des jeunes et dans le vécu des projets pour l'apprentissage et la connaissance de ceux qui le compose. De ce fait, le conseil de jeunes continue son existence vers d'autres apprentissages. Cependant, ce conseil a perdu de sa dynamique durant le contexte sanitaire, l'équipe réfléchi à réorganiser le collectif avec un nouveau fonctionnement et une nouvelle composition des membres dans l'objectif de :

- ✓ Accompagner les jeunes vers la vie sociale et démocratique
- ✓ Responsabiliser les jeunes dans le fonctionnement de l'accueil jeunes. (Un cadre est posé avec les jeunes avec des points non négociables et des règles plus souples décidées avec eux).
- ✓ Donner la parole aux jeunes dans les espaces décisionnels du centre social (Comité technique ou conseil du centre), et soutenir leur parole auprès d'autres acteurs du territoire.

Animation Futsal/Mardi de 18h à 20h

L'animation futsal est une activité très demandée par les jeunes. Plusieurs éprouvent un plaisir à jouer à cette discipline sportive. On ressent une forte motivation pour cette accueil sportif, pour le jeu, dans la composition des équipes, ...

Objectif : développer le sens du collectif au travers d'une attitude fair-play et citoyenne en favorisant le respect entre individu et des règles.

Le futsal se caractérise avant tout comme un sport collectif incitant chaque joueur à se mettre au service de ses coéquipiers. Nous développons donc le « bien vivre ensemble » à travers la notion d'équipe, les jeunes joueurs s'entraînant et évoluant en groupe. L'activité sportive est aussi entendue comme un outil pédagogique : les apprentissages d'ordre technique et tactique sont dispensés dans le respect de l'adversaire, des règles du jeu, des règles de vie en collectivité et du matériel.

« Un bon sportif est avant tout une personne respectueuses en dehors et sur le terrain ».

Aujourd'hui, pour respecter le protocole sanitaire, le jeune doit s'inscrire préalablement pour participer à ce temps d'animation qui est limité.

Atelier Foot Freestyle/Mercredi de 16h à 17h

Comme l'activité football en générale est très attrayante par les jeunes, nous avons souhaité la continuer en ajoutant un atelier foot freestyle pour varier ce côté sportif. Le **football freestyle** est une discipline artistique et sportive libre mêlant l'acrobatie, la jonglerie, la danse et la gymnastique, et dont l'accessoire est un ballon de football, bien qu'il existe des ballons de Freestyle adaptés, chacun son ballon, chacun son style. La créativité, la technique, l'exécution et la difficulté des tricks ainsi que la musicalité permettent aux freestylers de se démarquer les uns des autres. Certains privilégient le côté technique et athlétique de la discipline en repoussant toujours plus loin la difficulté des tricks, tandis que d'autres cherchent à créer leurs propres figures en se concentrant sur l'innovation et le côté artistique de la discipline.

Notre atelier foot freestyle est sur une durée d'heure tous les mercredis sur le temps périscolaire. Cet atelier, prévu sur l'année 21/22, regroupant 12 jeunes encadrés par un intervenant.

Animation Cuisine/Atelier Pâtisserie

Un atelier pâtisserie est prévu tous les mercredis de 17h30 à 19h, sur le temps périscolaire. Cet atelier est encadré par un animateur permanent avec un maximum de 12 jeunes/séances. La pâtisserie demande une préparation culinaire à base de pâtes et de sucres. L'objectif de cet atelier est de connaître les ingrédients et de s'essayer à la confection et aux dosages pour réaliser des bons desserts à se partager.

La répartition des temps d'activités

Les temps d'accueil et d'animation sont possibles du mardi au samedi sur les après-midis et en soirée. Voici les horaires d'accueil sur la période scolaire et vacances :

PERIODE SCOLAIRE	PERIODE DES VACANCES SCOLAIRES
Mardi: 17h-21h45	Mardi: 13h30 - 21h45
Mercredi: 13h30-19h15	Mercredi: 13h30-19h
Jeudi : 17h-19h15	Jeudi : 13h30-19h
Vendredi : 17h-21h45	Vendredi : 13h30-21h45
Samedi : 13h30-19h15	Samedi : 13h30-18h

- ✓ Les jeunes seront acceptés en fonctions de la capacité d'accueil et du nombre de personnel encadrant. Le respect de la distanciation physique nécessite une adaptation des locaux, limitant ainsi le nombre de jeunes accueillis.
- ✓ L'accueil des jeunes se fera les mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis aux horaires ci-dessus.
- ✓ La participation aux activités est soumise à une inscription préalable.
- ✓ Afin de respecter les règles de distanciation physique à l'intérieur comme à l'extérieur, un accueil et un départ échelonnés seront, dans la mesure du possible, proposé pour éviter les regroupements.
- ✓ L'accueil se fera par l'entrée du centre social et le départ se fera par la sortie de la salle d'activité selon le fléchage au sol.
- ✓ Un marquage au sol intérieur et extérieur est matérialisé pour assurer une distanciation entre chaque individu.
- ✓ Les jeunes se laveront les mains dès leur arrivée et leur départ.

Les modalités de participation des mineurs à l'accueil de loisirs

Il est demandé aux parents des jeunes :

- ✓ De remplir une fiche d'inscription et une fiche sanitaire.
- ✓ De régler une adhésion de 2€ pour les mineurs de 12 à 17 ans.
- ✓ De remplir une autorisation parentale pour les sorties ainsi que pour les séjours vacances si l'organisateur les propose.
- ✓ Tout mineur accueillis de onze ans ou plus doit porter un masque de protection.
- ✓ Il appartient aux responsables légaux de fournir des masques à leurs enfants.
- ✓ Le port du masque est obligatoire pour les encadrant.

Les modalités de fonctionnement de l'équipe : directeur, animateur et participants à l'accueil

Le rôle du directeur de l'Accueil de Loisirs Jeunes :

Il est garant du cadre de vie et du fonctionnement du centre, le responsable doit être en capacité de veiller au bon déroulement des différents temps d'animation. Il a également un rôle formateur auprès de son équipe d'animation qu'il manage. Il se doit donc d'aider et d'accompagner ses animateurs en leur proposant des supports d'aide à la réalisation des animations, si besoin est.

Le directeur veille à la cohésion du travail d'équipe. Il est à la disposition de chacun pour écouter les différentes envies, propositions ou difficultés rencontrées. Il devra également gérer les relations avec les parents, les partenaires sociaux, les prestataires. Vis-à-vis de sa direction, il rentre en adéquation avec la politique associative, a une relation opérationnelle et une communication régulière.

Le directeur a en charge la gestion administrative : le respect de la législation, les inscriptions sur le logiciel Noé, réalisation des plannings, gestion du temps, gestion du matériel, achats du matériel pédagogique et alimentaire, ...

Le rôle de l'animateur :

De façon exhaustive, voici les capacités faisant d'un animateur, un professionnel :

- ✓ Assurer la sécurité physique, affective et morale des jeunes et des enfants.
- ✓ Faire respecter le protocole sanitaire d'accueil des mineurs.
- ✓ Savoir mettre en place différentes activités et projets d'animation en tenant compte du contexte sanitaire.
- ✓ Savoir évaluer son projet d'animation.
- ✓ Doit être en capacité de se documenter, chercher des activités innovantes et proposer des projets d'activités variés adaptés aux besoins des jeunes et des enfants.
- ✓ Savoir mener ses projets.
- ✓ Savoir travailler et se positionner en équipe. Etre à l'écoute, communiquer les uns avec les autres...
- ✓ Avoir un esprit critique.
- ✓ Etablir un lien avec les familles (lien de confiance).
- ✓ Etre ponctuel...

Au-delà de ces aspects techniques, l'animateur est un véritable *éducateur*. Usant d'une méthode pédagogique qui lui est propre et s'aidant de supports d'animation tout aussi intéressants les uns que les autres, il vise à conduire le jeune vers des savoirs, savoir-être, savoir-vivre mais aussi savoir-faire divers et variés qui peuvent participer à la construction du jeune et à son devenir en tant qu'adulte responsable.

Le responsable d'établissement

- ✓ Il veille à l'adéquation des projets de l'accueil de Loisirs 12/17 ans avec le projet social de territoire du centre et les partenariats engagés

- ✓ Il veille au remplacement du directeur ALJ en cas d'absence.
- ✓ Il est le référent covid-19 sur la structure. Il est l'interlocuteur et le représentant de l'association auprès des partenaires.

Les caractéristiques des locaux, des espaces et des moyens utilisés par l'ALSH

Les locaux et espaces d'activités ont été aménagés en tenant compte du protocole sanitaire et de la capacité d'accueil de la structure ceux-ci afin de garantir la santé du public accueilli.

- Le nettoyage approfondi des locaux, sera effectué avant leurs ouvertures et quotidiennement. C'est une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.
- Les objets fréquemment touchés (poignées de portes, surfaces, sanitaires, sols, tables, chaises, ...) seront quotidiennement désinfectés avec un produit virucide conformément aux normes en vigueur.

Capacités d'accueil et identifications des salles : 4 salles d'activités sont possibles pour l'accueil et l'animation du public et une salle d'isolement covid-19.

Grande salle polyvalente : animations diverses

Espace Hall : Activités/stages divers

Espace jeunes : Activités diverses

Cuisine : Activité culinaire

Utilisation d'équipement sportifs sur le territoire.

Salle pharmacie : salle isolement covid-19

Au 1^{er} étage :

Grande salle Manga : stages jeunes, Accueil après la classe.

Petite salle : Activités diverses

Salle bibliothèque : Activités diverses

L'Equipe

Objectif général : Renforcer la cohésion en favorisant une bonne communication d'équipe pour une bonne organisation de l'accueil jeunes.

Indicateurs :
 Nombres d'actions menées,
 Nombres de filles et garçons touchés,

Objectifs opérationnels	Actions	Qui ?	Quand ?
<p>Mettre en place une organisation respectant le protocole sanitaire de gestion de groupe.</p>	<p>Respect des gestes barrières :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Port du masque obligatoire pour les équipes et les jeunes,</i> ✓ <i>Nettoyage des supports communs d'activité (Ballons, ordinateurs, salles, ...),</i> ✓ <i>Mettre en place des pôles d'activités avec un nombre de places limités,</i> ✓ <i>Nettoyage systématique des supports communs,</i> ✓ <i>Nettoyage des mains,</i> ✓ <i>Aération des salles d'activités,</i> ✓ <i>Installation du gel hydro alcoolique à l'entrée de chaque salle,</i> <p>Organisation pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Organiser les fiches horaires,</i> ✓ <i>Mettre en place des plannings d'activités,</i> ✓ <i>Mettre en place des fiches d'inscriptions par stage,</i> ✓ <i>Fiches activités,</i> ✓ <i>Fiches de présences,</i> ✓ <i>Temps d'échange et de Bilans/Réunions,</i> ✓ <i>Définir des règles communes,</i> ✓ <i>Poser un cadre validé par l'ensemble de l'équipe.</i> 	Equipe	Périscolaire
<p>Faciliter une bonne communication au sein de l'équipe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Définir des règles en commun.</i> ✓ <i>Définir un fonctionnement.</i> ✓ <i>Travailler dans la bienveillance.</i> ✓ <i>Définir une organisation permettant la participation de tous.</i> ✓ <i>Mettre en place des outils (classeurs d'atelier, planning de référence)</i> ✓ <i>Mener une réflexion d'équipe sur les actions et le mode de fonctionnement.</i> ✓ <i>Faire des bilans d'équipe.</i> 	Equipe	Périodes vacances

Organisation Equipe

Horaires	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h30 10h		Introduction Travail collectif/Réunion et/ou individuel	Réunion Equipe		
12h 12h30		Retour w individuel			
14h 15h	Réunion Equipe Bilan/Points du jour Infos		Réunions ASELQO Travail individuel		
16h 17h	Programmation Hebdomadaire sur 15 jours			Retour w individuel	

Organisation périscolaire de l'accueil et de l'animation jeunes

Horaires	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
13h30		Accueil			Accueil
14h		Multimédia			Activités et jeux accueil
14h30		Activité structurée1			Activités et jeux accueil
15h		Activité structurée2	Foot Freestyle		Activité structurée1
17h	Accueil		Prépa		
17h30	Prépa		Prépa		
18h	AAC	Atelier CUISINE	AAC	Prépa Soirée	Accueil
18h30	Animation futsal		RDV Sport	Activités et jeux accueil	Activité sur l'accueil
19h				Atelier Art et Bien être	
19h30					
20h	Jeux /activités			Soirées conviviales	
22h	GRANDS Jeux				

Evaluation qualitative et quantitative

Les objectifs opérationnels énoncés ont-ils été atteints ?

Objectif énoncé	Progression réalisation des objectifs ?			Commentaires / Analyse / Justifications
	Décembre 21	Mars 22	Juin 22	
Favoriser le vivre ensemble à travers la notion de respect.				
Intégrer les parents des jeunes dans les loisirs de leurs enfants dans le but de favoriser le principe de coéducation.				
Renforcer la cohésion en favorisant une bonne communication d'équipe pour une bonne organisation de l'accueil jeunes.				



Tout est à faire



On démarre doucement



En cours



Objectif partiellement atteint



Objectif atteint

Evaluation quantitative :

	Périscolaire			Vacances Toussaint	Noel	Février	Avril	Eté
	Décembre 21	Mars 22	Juin 22					
Nombre d'adhérents								
Nombre de filles								
Nombres de garçons								
Moyenne de fréquentation périodique								

Présentation et complément sur les précautions sanitaires pour l'accueil de mineur :

A. Distanciation physique

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes



B. Le port du masque

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire dans les locaux de L'ASELQO Romain Rolland, que cela soit pour l'équipe pédagogique mais aussi pour les jeunes qui fréquenteront ce lieu. Nous rappelons que ces masques « grand public » doivent être portés correctement, ne pas être enlevés, sont à usage unique et ont une durée de vie de 4h maximum.

C. Application des gestes barrières

Les gestes barrière rappelés dans le présent guide, doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelle les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.



D. Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon ou gel hydro alcoolique, toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre.

Le lavage des mains doit être réalisé, à minima :

- A l'arrivée dans les locaux ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

Les échanges manuels de ballons, jouets, crayons, etc... doivent être évités ou accompagnés de modalités de désinfection après chaque utilisation. Le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école doit être limité au strict nécessaire

E. Ventilation des locaux

L'aération de l'Espace Jeunes est fréquemment réalisée et dure au moins 10 minutes à chaque fois. Les locaux occupés pendant la journée sont aérés et nettoyés avant l'arrivée des jeunes et le soir.

F. Cas de suspicion ou cas avéré de covid-19

Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par l'encadrant doit conduire à son isolement et au port d'un masque. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température peut être réalisée par les encadrants.

Une information devra être donnée auprès de l'établissement scolaire et du centre fréquentés.

En cas de symptômes, les parents de l'enfant sont avertis et doivent venir le chercher

L'enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau dans l'accueil sans transmission des informations nécessaires au suivi de la situation (confirmation ou non de l'atteinte par la Covid-19). A défaut, l'enfant ne pourra revenir à l'accueil qu'au terme d'un délai de 7 jours.

Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou une personne participant à l'accueil donne lieu à l'isolement de cette personne et à un retour à son domicile.

L'encadrant ne pourra pas occuper ses fonctions auprès des mineurs au sein de l'accueil sans transmission des informations nécessaires au suivi de la situation (confirmation ou non de l'atteinte par la Covid-19). A défaut, l'enfant ne pourra revenir à l'accueil qu'au terme d'un délai de 7 jours.

Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions définies par les autorités sanitaires.